



CPO CORA FAUNE SAUVAGE – Action 21

Acquisition des connaissances de terrain
indispensables à la mise en place de solutions
durables pour la protection des amphibiens sur les
sites d'écrasement prioritaires de Rhône-Alpes

Protection du site des Dronières à Cruseilles 74
Année 2010



Ligue pour la Protection des oiseaux
Association locale Haute-Savoie

Ligue pour la Protection des Oiseaux
Délégation Haute-Savoie
24 rue de la Grenette
74 370 – Metz-Tessy
Tèl : 04 50 27 17 74
Haute-savoie@lpo.fr
<http://haute-savoie.lpo.fr>

Coordination et rédaction : Xavier Birot-Colomb
Relevés de terrain : Clément Chérie

SOMMAIRE

1. Localisation du site.....	3
2. Dispositif mis en place	4
3. Résultats de l'opération 2010	4
4. Analyse des résultats.....	5
5. Mobilisation et temps passé	6
6. Communication.....	6

Annexes



1. Localisation du site

L'étang des Dronières se situe sur la commune de Cruseilles, au pied du flanc Est du massif du Salève en Haute-Savoie (figure 1). Dans la continuité de l'étendue d'eau, se trouvent une forêt marécageuse et un marais, qui, associés à l'étang, constituent le « plateau des Dronières ». Ce plateau, de par ses caractéristiques humides, accueille une des plus importantes populations d'amphibiens de Haute-Savoie (plus de 5000 individus recensés en 2003).

L'ensemble s'intègre dans un paysage à la fois forestier et agricole.

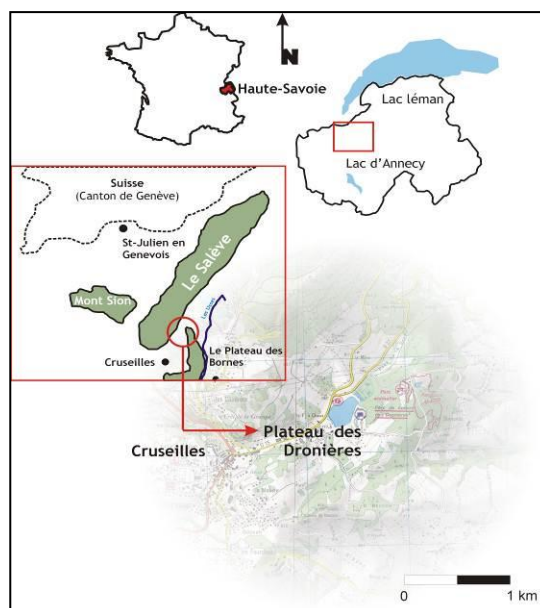
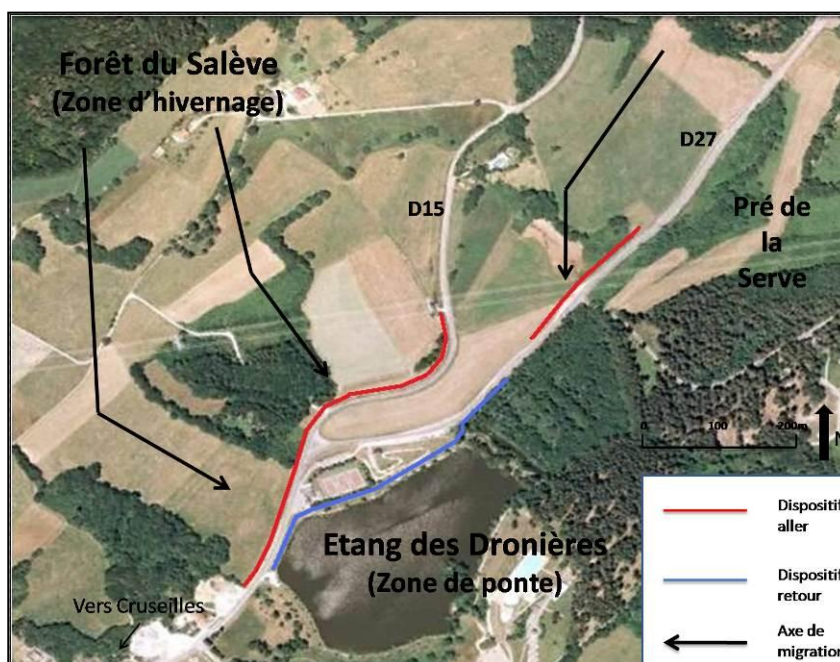


Figure 1 : Localisation de l'étang des Dronières

Le site des Dronières fut imaginé et aménagé dans une logique d'accueil du public et sa principale vocation est touristique. Ouvert en 1971, sa superficie est actuellement de 8 hectares et la profondeur maximum est de 4 mètres environ. Il est principalement destiné à la pêche et, de ce fait, régulièrement réapprovisionné en poissons (truites, brochets, carpes, tanches etc.) en relevant notamment, un empoissonnement hebdomadaire de truite fario, effectué durant toute la période de pêche (mars à décembre).



Fonds carto Google Earth

Figure 2 : Localisation précise du site et des dispositifs de protection

2. Dispositif mis en place

Le site a fait l'objet d'un suivi journalier par barrières de capture du 1^{er} mars au 23 avril 2010. Les filets sont fixés à l'aide de piquets en bois, inclinés légèrement dans le sens inverse de l'axe de migration. La base des filets est enfouie dans le sol de façon à ce que les amphibiens le longent et tombent dans les seaux. Les seaux sont disposés tous les 12m. Un bâton est déposé dans chaque seau afin de permettre aux autres animaux piégés (petits mammifères...) de remonter. Au préalable les seaux sont numérotés et percés pour éviter l'accumulation d'eau.

Filets de protection aller (migration pré-nuptiale) : 900 m

Nombre de seaux : 63

Localisation des seaux : voir Annexe 1

Filets de protection retour (dispersion post-nuptiale) : 500 m

3. Résultats de l'opération 2010

Migration pré-nuptiale

Notons que l'effort de protection sur ce site est porté, depuis la mise en place de l'opération, sur la population particulièrement importante de Crapaud commun. De ce fait, la plupart des données recueillies concernent cette espèce ; celles relatives aux autres espèces (Triton alpestre et Grenouille rousse) étant plus « anecdotiques ».

Nom français	Nom latin	Sauvés	Ecrasés	Total
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	3082	21	3103
Triton alpestre	<i>Triturus alpestris</i>	7	-	7
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	31	-	31
Total		3120	21	3141

Pour 3141 amphibiens comptabilisés, 3082 sont des Crapauds communs.

Avec 0.7 % des individus comptabilisés écrasés, le dispositif pré-nuptial peut être considéré comme étanche à plus de 99 % donc optimal en ce qui concerne le sauvetage.

Espèce	Nom latin	Mâles	Femelles	Total	Sex-ratio
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	2627	445	3082	5,9
Triton alpestre	<i>Triturus alpestris</i>	Non précisé	Non précisé	7	
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	Non précisé	Non précisé	31	

Dispersion post-nuptiale

Du 29 mars au 23 avril 1424 individus ont été comptabilisés, 1294 mâles pour 130 femelles. A cela s'ajouté 1 Triton alpestre et 18 crapauds écrasés.



4. Analyse des résultats

La migration des Crapauds communs a débuté le 20 mars, avant cela, seules quelques Grenouilles rouges ont été enregistrées.

La figure 1 montre un passage essentiellement concentré du 21 au 30 mars. En 9 journées, 2492 crapauds ont été ramassés ce qui représente 81% du total saisonnier.

Un premier pic de passage est noté du 21 au 23 mars avec un total de 672 individus sur 3 jours. Un second pic est enregistré les 25 et 26 mars avec un maximum saisonnier de 700 individus le 26. Après cela, le passage se poursuit de façon soutenue jusqu'au 30 mars. En avril, le passage est très peu marqué, cependant, un dernier pic est enregistré le 8 avril avec 102 individus.

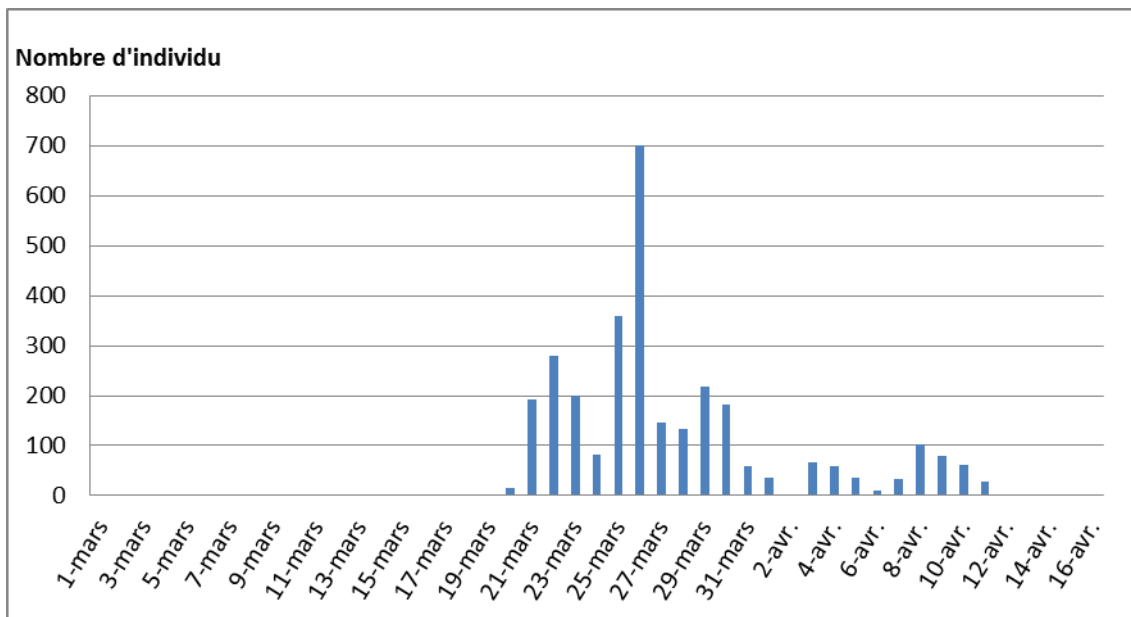


Figure 3 : Effectif journalier de Crapaud commun en migration pré-nuptiale sur le site des Dronières. Saison 2010

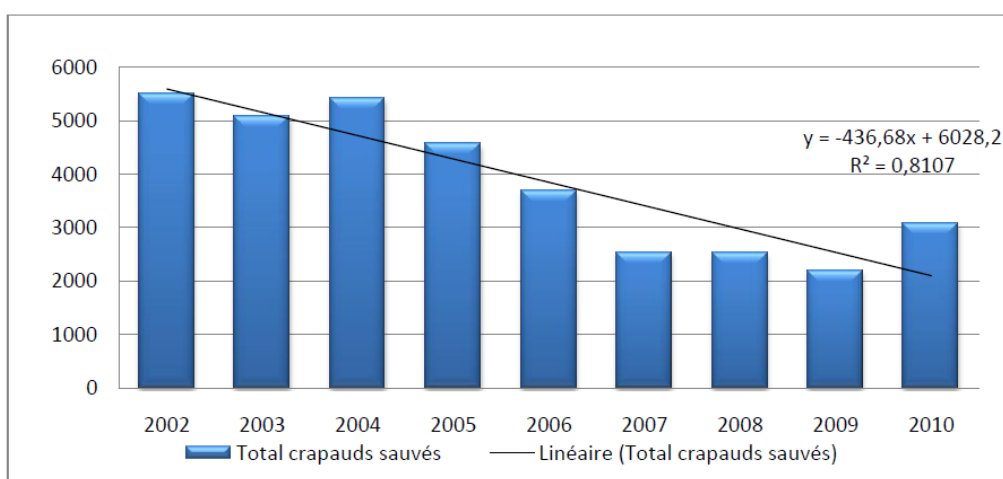


Figure 4 : Histogramme des effectifs totaux de crapauds capturés en migration pré-nuptiale de 2002 à 2010

Après une chute importante enregistrée depuis 2004, les effectifs de Crapaud commun en migration pré-nuptiale se sont stabilisés. Une légère augmentation se dessine en 2010.

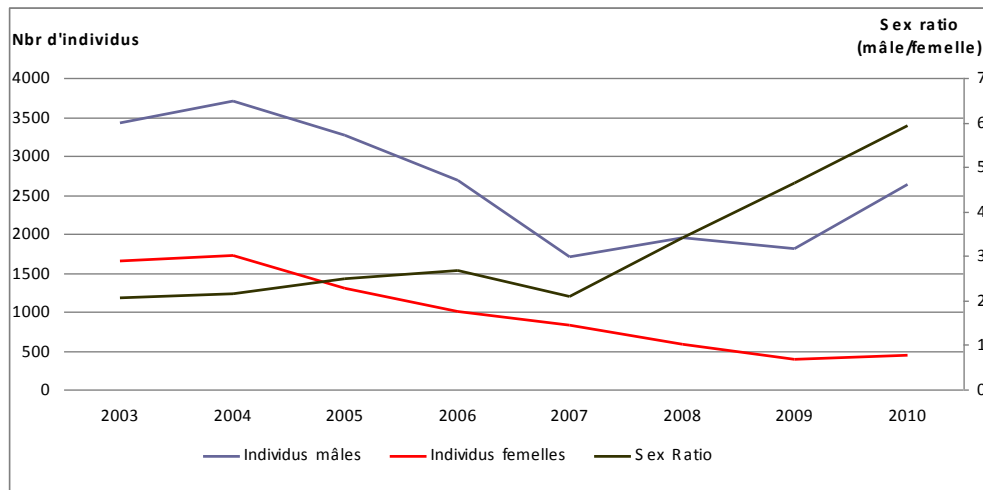


Figure 5: Evolution des effectifs et du sex ratio entre 2003 et 2010

L'étude du sex-ratio montre une augmentation de 0,49 par an du rapport mâle/femelle sur les 8 dernières années. De 2,1 en 2003, le sex-ratio est désormais de 5,93 en 2010. 82, 4% des femelles sont capturées en amplexus.

5. Mobilisation et temps passé

Le chantier d'installation du dispositif a eu lieu le 20 février. 25 personnes ont participé à ce chantier : 23 bénévoles, 1 salarié et 1 stagiaire LPO74 soit environ 100 h de travail.

Le suivi journalier a été assuré par Clément Chérie, stagiaire LPO74, dans le cadre de son stage de Master 1, du 1^{er} mars au 16 avril soit durant 46 jours. Notons qu'au moins 6 bénévoles se sont rendus sur site le soir et les week-ends de façon quasi-quotidienne, afin d'assurer le ramassage et de vérifier l'intégrité du dispositif.

Le dispositif a été retiré le 23 avril au soir, lors d'un chantier auquel ont participé 6 personnes, soit environ 12 h de travail.

Nous pouvons estimer le temps passé à l'ensemble de l'opération de sauvetage à un minimum de 400 heures.

6. Communication

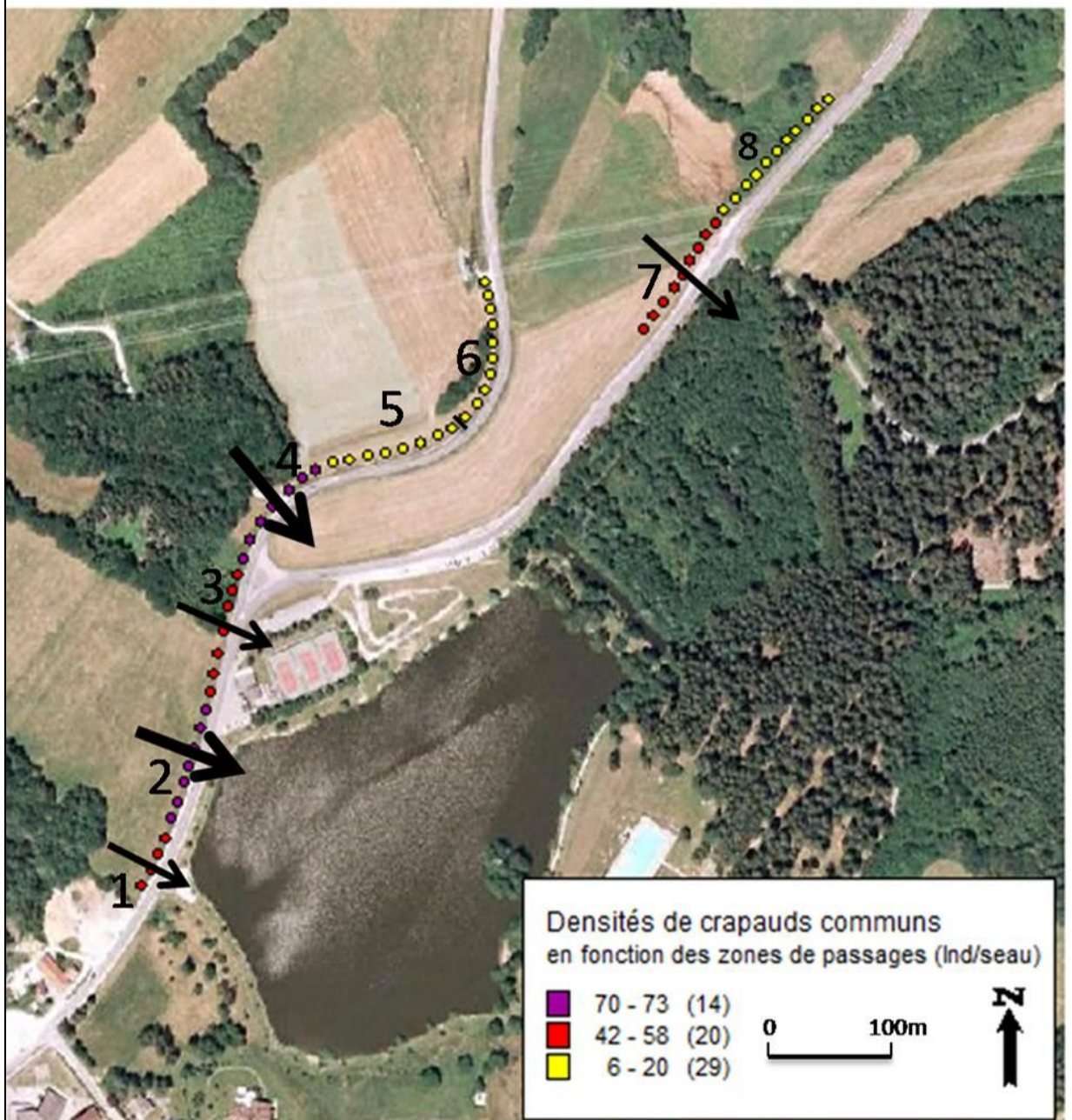
Un article est paru dans le Dauphiné Libéré (Annexe 2) du 12 mars.

Le chantier bénévole d'installation du dispositif du 27 février a été annoncé sur le site Internet de la LPO74. Un article bilan doit paraître dans le numéro du LPO Infos de mars 2011.

Annexe 1

(C. CHERIE, 2010)

Localisation des principales zones de passages de crapauds communs sur la période 2008-2010



Fond cartographique: GoogleEarth

Annexe 2

DL 12/3/2010

CRUSEILLES

Gros périple pour la migration des batraciens

Les crapauds, grenouilles, Tritons et autres salamandres traversent, pour pondre dans les étangs et les plans d'eau, ce qui n'est pas sans danger. Ils sont souvent victimes des automobilistes sur-tout la nuit.

Après une longue période de léthargie hivernale dans leur cavité forestière l'arrivée des températures printanières, les incite à sortir de leur cache. Tout ce petit monde se dirige alors vers le marais et lieu humide qui les ont vus naître.

Hélas, cette transhumance n'est pas sans risques. Inconscients du danger, ils progressent sur le bitume comme dans un champ c'est à dire tranquillement. L'automobiliste, quant à lui, ne verra pas forcément les animaux dans la lueur des phares. Les crapauds font partie des espèces protégées et si l'automobile est un redoutable prédateur pour l'espèce, les produits chimiques répandus dans la nature sont aussi la cause de leur raréfaction. Depuis de nombreuses années, la Ligue de Protection des Oiseaux s'emploie à leur rendre leur parcours moins dangereux.

A Cruseilles depuis toujours, le plan d'eau des Dronières est un des lieux les plus importants pour la migration dans le département. Avant de le rejoindre, les crapauds doivent traverser la route départementale Cruseilles/La Roche. Qui n'a pas connu les hécatombes sur ce passage obligé il y a une trentaine

d'années, ne peut se faire une idée du désastre où descendant du Salève des milliers de batraciens inconscients essayent de rejoindre leur lieu de ponte.

C'est là que la main de l'homme intervient pour les sauver. Ainsi depuis l'ancien four à chaud, il a été posé une protection, un filet en nylon d'environ 50 cm de hauteur sur environ un kilomètre, jusqu'à la route des Follats, le dispositif qui stoppe les crapauds. L'opération pour les récupérer se fait à la tombée de la nuit, un seau, une torche. Il ne s'agit pas de fantômes qui hantent les abords de la forêt des Dronières, mais simplement des bénévoles au service de la nature.



Un filet de nylon pour sauver les crapauds.